Hommes Surmenés
Hommes Amaigris
Hommes Nerveux
Hommes Débiles

Vous savez certainement que l'Huile de Foie de Morue est le plus puissant reconstituant qui existe. Elle est pleine de vitamines. Vous serez contents de savoir que l'Huile de Foie de Morue se trouve maintenant en Pastilles enrobées de sucre.

Aussi, si vous voulez vraiment augmenter de 10 à 20 livres et reprendre rapidement vos forces, procurez-vous chez votre Pharmacien une boîte de Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue, à 12 fr. 75. Si vous n'augmentez pas de 5 livres en un mois votre argent vous sera remboursé.

PASTILLES JESSEL

9402

MÉRITE MARITIME

Ont été promus et nommés dans l'ordre du Mérite maritime : Au grade de commandeur : MM. Eugène Sanchon, commissaire de la marine marchande (Marseille 2347 A.D.S.G.), président de la Fédération des commissaires de la marine marchande ; Edouard Le Danois, directeur de l'Office Scientifique et Technique des pêches maritimes.

Au grade d'officier : MM. Leon Brunet, capitaine au Long Cours (Dunkerque 208) ; Alfred Dart, capitaine de la Marine marchande (Dunkerque 330) ; Pierre Gosselin, matelot (Boulogne 4.208) Jean Le Gall, chef du Laboratoire de l'Office des pêches maritimes, à Boulogne-sur-Mer.

Au grade de chevalier : MM J. Gondol, officier mécanicien de première classe (Dunkerque 2.571) ; Laurent Mat, (Dunkerque 7.616), titres exceptionnels : héroïque sauvetage) ; G. Donge, agent au service général (Dunkerque 2.500) ; D. Gernez, capitaine au Long Cours (Boulogne 17.121) ; P. Barbe, patron de pêche (Boulogne 2.710) ; Emile Lecoq, patron à la petite pêche (Boulogne 17.899) ; E. Oudot, professeur à l'Ecole d'Industrie de Boulogne-sur-Mer ; Marie De Carpentier, capitaine de Vaisseau ; Roche, capitaine de vaisseau du cadre de résidence fixe ; J. Rosati, capitaine de vaisseau ; L. Pélissier, ingénieur hydrographe en chef de première classe ; Gaston Graziani, capitaine de corvette

HERNIE

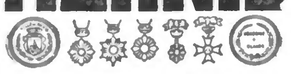

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SEBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action bienfaisante se réalise sans gêne, sans souffrance ni interruption de travail, les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu complètement.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. GLASER qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

LILLE tous les jours de 9 h à midi et de 15 h. à 19 h., cabinet régional : 62, r. Faidherbe Dim. sur rendez-vous.

Carvin, 17 janv. de 9 h. à 3 h., Hôtel du Cygne, rue de Lille.
Armentières, 18 janv., H. Comte d'Egmond
Le Cateau, 19 janv. Hostellerie du Marché
Maubeuge, 20 janv., Hôtel de la Poste.
Denain, 21 janv. Hôtel du Commerce.
Douai 22 janv. Hôt. Grand Cerf Comm.
St-Quentin, 23 janv. Hôt. du 8 Octobre
Valenciennes, 24 janv., Hôt. de Flandre.
Cambrai, 25 janv., Hôt. du Mouton Blanc.
Caudry, 26 janv., Hôtel de la Gare.
Laon, 27 janv., Hôt. Commerce (f gare)
Hirson, 28 janv. Hôtel du Commerce.
Avesnes, 29 janv. de 9 h. à 2 h. Hôt. Gare
Roubaix, dim. 31 janv., Café des Arcades. 55, rue du Mar Foch.
Hazebrouck, 1er fév., Hôtel du Nord
Auchel, 2 fév., Hôtel des Arcades.
Lillers, 3 fév. Hôtel du Commerce.
Somain, 4 fév., Bourlet, face gare.
Lens, 5 fév., Hôt. de la Gare (Monte).
Valenciennes, 8 fév., Hôtel de Flandre

CHUTES MATRICE
et tous organes, Varices, Orthopédie
GLASER, 44, Bd Sébastopol PARIS

9370

AVIS DE CONCOURS

Il sera ouvert, le 23 mars 1937, à Alger, Oran, Constantine, Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Nancy, Rennes, Lille, Toulouse, Rabat et Tunis, un concours pour l'admission de six candidats à l'emploi d'administrateur-adjoint stagiaire de commune mixte en Algérie.

Les candidats éventuels demeurant dans le departement du Nord pourront adresser une demande de renseignements à M. le Préfet de ce département, sous le timbre « 3e division, 4e bureau, Service du personnel ».

Un concours pour deux emplois de rédacteur a la préfecture du Haut-Rhin et a la sous-préfecture d'Altkirch aura lieu à la préfecture du Haut-Rhin, le lundi 15 mars 1937.

Un concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire à l'administration centrale de la direction générale des finances au Maroc, sera ouvert le 22 mars 1937 à Paris et à Rabat.

Un concours de quatre emplois de rédacteurs stagiaires à la préfecture et dans les sous-préfectures de la Haute-Savoie, aura lieu à Annecy les 12 et 13 février 1937.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LE CONTINGENTEMENT DE LA CHICORÉE

La Confédération nationale des planteurs de chicorée à café communique :

« Diverses entrevues entre la Confédération générale des sécheurs et la Confédération nationale des planteurs ont permis la réalisation d'un contrat-type planteurs-sécheurs susceptible de donner satisfaction aux adhérents des deux associations.

» Les conditions stipulées dans ce contrat sont en accord complet avec la loi du 24 mars 1936 sur le contingentement, le décret du 8 mai, pris en application de ladite loi et l'accord interprofessionnel sécheurs et planteurs ; elles ont pour but l'adaptation complète de la production aux besoins de la consommation. Ainsi, dans l'avenir, les producteurs n'auront plus à craindre un avilissement des cours dû à une production trop élevée.

» La période des ensemencements étant encore très éloignée, la Confédération nationale invite chacun de ses adhérents à étudier le prix de revient de la tonne de racines, compte tenu des charges qu'ils subissent au cours de la prochaine campagne.

» Elle engage ses membres à ne traiter que lorsqu'ils auront reçu des offres à un prix leur permettant de s'assurer un bénéfice égal et proportionnel à celui réclamé par les professions qui transforment leur produit.

» Leur droit au contingentement étant incontestable et rien ne s'opposant à ce que le prix précédemment envisagé ne soit atteint aucun planteur ne doit s'engager quant au prix avant qu'il soit susceptible de donner la juste rémunération de son travail ».

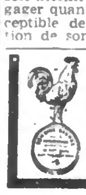

COMBINÉS BARRAL
Pour la conservation parfaite des ŒUFS
5 COMBINÉS BARRAL
Pour 500 ŒUFS : 13 fr.
Notice gratis sur demande
Mr RIVIER
Villa d'Alésia, Paris (14e)
Marque déposée

5043

MARCHÉ DE PARIS

A PARIS, 18. — **Viandes** : Bœufs : quartier derrière 8.50 ; devant 3.25 ; aloyau 11.25 ; cuisse 8.75 ; train entier 9.25 ; Veaux : 1re qual. 12.90 ; 2e qual. 11.35 ; 3e qual 10.10 ; pan cuisseau 12.50 ; Moutons : 1re qual. 11.00 ; 2e qual. 9.45 ; 3e qual. 7.95 ; gigots 17.00 ; carrés parés 17.00 ; épaule 8.50 ; Porcs (entier ou demi) : 1re qual. 9.50 ; 2e qual. 8.20 ; filets 10.50 ; jambons 11.80 ; lards 7.00. — **Beurres** : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie 16.40 ; Charente, Poitou, Touraine, 17.15 ; malaxés Normandie 14.15 ; Malaxés Bretagne 12.50. — **Œufs** : Picardie et Normandie 560 ; Bretagne 470 ; Poitou 635 ; Touraine, Centre 635 ; conservés 450 ; outre-mer Maroc 410. — **Fromages** : Brie moyen 140 ; camembert Normandie 280 ; divers 180 ; Lisieux 412.50 ; vrac 375. — **Volailles** : canards Rouennais 14.50 ; Nantais 14.50 ; fermes 11.00 ; lapins morts 9.65 ; oies en peau 8.00 ; poulets morts Nantais 14.00 ; de Bresse 18.00 ; poulets de Bretagne 11.75. — **Poissons** : barbues 9.50 ; bars 18.00 ; harengs français pleins, 2.00 ; vides, 1.00 ; homards vivants 22.50 ; langoustes vivantes 24.00 ; maquereaux français gros 3.00 ; petits 6.00 ; merlans brillants 2.50 ; ordinaires 1.50 ; morues salées 3.50 ; raies 3.25 ; sardines salées Bretagne 20.00 ; huîtres Marennes 107.50 ; Portugaises 25.50 ; moules Isigny 94.00.

POUR **ETRE EPATANT** à la Noce à la Fête
RIRE, S'AMUSER des MOIS
FAIRE RIRE
la Soc. de la **GAITÉ FRANÇAISE**
65, Faubourg St-Denis, Paris (10e) envoie GRATUITEMENT
NOUVEL ALBUM INCOMPARABLE
Hypn., farces, phys., magie. Chans. Monol., Pièces. Succès

9557

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 16. — Cote unique. — Janvier, 227.75 ; février, 229.00 ; mars, 231.00 ; avril, 232.00 ; mai, 236.75 ; juin, 240.00 ; juillet, 243.00 ; août, 243.00 ; septembre, 248.50 ; octobre, 250.75 ; novemb., 252.75 ; décembre, 252.50.

Tendance calme. Ventes : 12.000 dont 2.000 au Call.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Valenciennes, 16. — Beurre 17 à 18 fr le k. ; œufs, 0.80 à 0.70 p. ; fromage blanc, 2 à 2.50 le k. ; maroille, 6 à 8 fr pièce ; jambons 28 à 32 fr. le k. ; lard 9 à 17 fr. le k. ; tripes, 5 à 5.50 le k. ; pigeons 10 à 14 fr. la couple ; poulets vivants 16 à 22 fr. p., morts 15 à 18 fr. le k. ; poules vivantes, 15 à 18 fr. p., mortes 12 fr. le k. ; lapins vivants 18 à 20 fr p. morts 12 à 13 fr. le k. ; canards vivants 14 à 15 fr. p., morts 12 à 13 fr. le k. ; viande chevaline, contrefilet 16 à 17 fr. le k. ; bifteack, 15 à 18 fr. le k. ; côte, pot au feu et jarret 2.50 à 3.50 le k.

A Valenciennes. — Bourse officielle du 16 janvier. — Sucre blanc n. 3 : janvier, 238 fr. ; 3 février, 239 fr. ; farines, 213 fr. les 100 kil. ; seigles et escourgeons (sans affaires) ; avoines : 1re qual., les 100 kil., 120 fr. ; au 15 janvier, il y avait 20.492 sacs de sucre blanc aux Entrepôts de Valenciennes.

A Arras, 16. — Beurre, de 8.25 à 8.50 ; œufs frais, le quart 15 à 16 fr. ; œufs conservés, 13 fr. ; poulee, 12 à 22 fr. pièce ; poulets la couple 28 à 35 fr ; lapins la pièce, 12 à 20 fr. ; pigeons, la couple 9 à 10 fr ; canards, la pièce 12 à 14 fr ; oies, la pièce, 25 à 30 fr. ; dindes, la pièce 45 à 55 fr. ; lapins de garenne 8 à 10 fr.

Marché aux vaches. — On avait amené environ 550 vaches, génisses et taureaux. Marché assez actif, cours soutenus sur toutes les catégories. On vend la flamande de prête ou fraîche vêlée de 2.200 à 2.800 fr. et même quelques-unes à un prix supérieur. La deuxième catégorie a été vendue de 1.600 à 2.200 fr. et la troisième de 1.000 à 1.800 fr. Les bêtes à nourrir sont en petit nombre. Elles valent, suivant âge et qualité, de 3.50 à 5.50 le kilo vivant. Le cours de la bête grasse est ferme, il varie suivant jeunesse et qualité de 3 à 5 fr. le kilo vivant.

Marché aux porcs : porcelets de 80 à 130 fr. ; coureurs de 150 à 280 fr. suivant âge et qualité.

A Bruay-en-Artois, 15. — Beurre, la livre, 9 fr. ; œufs, les 26, 17 fr. ; pommes de terre, le kil., 0.70 ; poules, de 14 à 22 fr. ; la couple de 28 à 42 fr. ; poulet, do 14 à 22 fr., la couple de 28 à 42 fr.

A Cambrai, 16. — Beurre, 15 à 18 fr. le kil. ; œufs, 0.55 à 0.75 la pièce ; pommes de terre, 0.60 et 0.70 le kil. ; poules vivantes, 13 à 18 fr. ; lapins vivants, 7 à 12 fr. ; canards vivants, 13 à 20 fr. ; poules tuées, 15 à 23 fr. ; lapins tués, 8 à 15 fr. ; canards tués, 18 à 27 fr. ; pigeons tués, 4.50 et 5 fr. la pièce ; viande de bœuf : filet, 24 à 28 fr. ; gîte à la noix, 10 fr. ; viande chevaline : filet et contre-filet, 24 fr. ; aloyau, 15 à 17 fr. ; pot-au-feu, 3 à 5 fr. le kil.

— Achat direct à la culture. — Blé, 72 kil., les 100 kil., 144 fr. ; avoine, 113 fr. ; escourgeon, 114 fr. ; seigle, 122 fr. ; orge, 125 fr. ; paille de blé : 1re qualité en balles, les 1.000 kil., 250 fr. ; paille d'avoine : 1re qual. en balles, 220 fr. ; fourrage de luzerne : 1re qual. en vrac, 300 fr. ; fourrage de trèfle : 1re qual. en vrac, 280 fr. ; cossettes de chicorée, les 100 kil., 138 fr. ; pommes de terre, 45 fr. les 100 kil.

Vente à la culture. — Son de froment, les 100 kil., 82 fr. ; tourteaux de lin : petit format, 113 fr. ; tourteaux de lin : grand format, 110 fr. ; tourteaux d'arachides extra blanc, 108 fr. ; tourteaux de ricin 4 1/2, 45 fr. ; nitrate de soude synthétique 18, 88 fr. ; sulfate d'ammoniaque 20.40, 88 fr. 50.

A Dunkerque, 16. — Beurre, 9 à 11 fr. la livre ; œufs, 10 à 13 fr. les 13 ; poulets, 7 à 3 fr. la livre ; poules, 6 fr. la livre ; dindes, 5 à 6.50 la livre ; oies, 5 à 6 fr. la livre ; canards, 15 à 20 fr. pièce ; pintades, 18 à 20 fr. pièce ; lapins, 5.50 à 8 fr. la livre.

A Saint-Omer, 15. — 179 porcs, 6.00, 6.30, 6.40, 6.50 ; 32 veaux, 7.50, 7.75, 8.50.

Saint-Quentin, 18. — Œufs frais, 0.70 ; conservés 0.50 ; beurre, 16 à 17 fr. ; Maroilles, 4 à 7 fr. ; poule, 12 à 13 fr. ; poulet, 15 à 18 fr. ; lapin, 11 fr. ; canard, 12 à 14 fr. ; oie, 11 à 13 fr. ; dinde, 14 à 18 fr. le kil. ; pigeons, 4 à 6 fr. pièce.

Au Cateau, 16. — Beurre, 9 à 9.50 la livre ; œufs, 0.60 et 0.65 la pièce ; fromage blanc frais du pays, 1.50 le kil. ; pommes de terre, 0.65 et 0.70 le kil. ; choux-fleurs, 2.50 à 3.50 la pièce ; haricots secs, 3.50 le kil. ; poules, 15 à 22 fr. pièce ; poulets 18 à 30 fr. ; canards, 18 à 20 fr. ; canards de Barbarie, de 20 à 30 fr. ; pigeons, de 11 à 13 fr la couple ; lapins, de 12 à 20 fr.

A Lillers, 16. — Beurre, 8 à 8.50 la livre ; œufs, 14.50 à 15 fr. le quarteron ; pommes de terre, 65 fr. les 100 kil. ; poules vivantes, 28 à 36 fr la couple ; poulets vivants, 30 à 40 fr. la couple ; pigeons, 9 à 10 fr. la couple ; canards vivants, 23 à 25 fr. ; lapins vivants, 8 à 15 fr. pièce ; oies, 22 à 28 fr. pièce ; dindes, 30 à 38 fr. pièce.

A Guînes, 15. — Beurre, 7.50 à 8 fr. ; œufs, 16.50 à 17 fr. ; poule, 25 fr. ; poulets, 25 à 30 fr. ; pigeons, 7 fr. ; pommes de terre, 0.60 ; haricots, 2.50.

CONSTIPATION
Une délicieuse infusion
prise le soir en famille, quel remède simple et agréable, et pourtant quels résultats sur votre santé, quelle cure de bien-être lorsque le lendemain vous sentez votre intestin libre, votre sang plus léger, vos reins souples, vos idées plus claires.
Vous qui faites votre toilette chaque matin, pensez que votre organisme a, lui aussi, besoin d'un nettoyage.
THÉ DE LA SŒUR BOREL 4 fr
toutes pharmacies la boîte

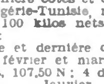

9020

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DU SAMEDI 16 JANVIER

Avoine blanche et/ou jaune 47 k. poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte. — Première, dernière cotes et clôture : incotées.

Maïs : jaune Plata, jaune et/ou roux Indochine, jaune Maroc, tous magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte. — Première, dernière cotes et clôture : incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte :

Première et dernière cotes. — Janvier, 103.50 N ; février et mars-avril, incotées ; 4 de mars, 107.50 N ; 4 de mai, incotées.

Clôture. — Janvier, 103.50 ; février, 104.00, mars-avril, 106 ; 4 de mars, 107.50.

Nitrate de soude, 95 %, magasin Dunkerque. Les 100 k. bruts logés, comptant sans escompte. — Première, dernière cotes et clôture ; incotées.

Huile de lin, départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production :

Première cote. — Janvier, 261.25 A et 285 V ; février et mars-avril, 265,00 V ; 4 de mai, 267.50 A, 270.00 V ; 4 derniers, 275.00 A, 277.50 V.

Dernière cote. — Janvier et février, 265,00 V ; mars-avril, 262,50 A, 265,00 V ; 4 de mai, 270.00 A, 271,25 V ; 4 derniers, 275.00 A, 277,50 V.

Clôture. — Janvier et février, 262,50 ; mars-avril, 263,75 ; 4 de mai, 271,25, et 4 derniers, 278,25.

Tourteaux de lin, départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte :

Première cote. — Janvier, 100,00 A et 101,00 V ; février, 100,50 A, 102,50 V ; mars-avril, 103,50 V ; 4 de mai, 101,00 A et 102,25 V ; 4 derniers, 108,00 V.

Dernière cote. — Janvier, 100,00 A ; février, 101,50 A et 102,50 V ; mars-avril, 103,00 V ; 4 de mai, 101,50 F ; 4 derniers, 108,00 V.

Clôture. — Janvier, 100,50 ; févr., 102 ; mars-avril, 103,50 ; 4 de mai, 101,50, et 4 derniers, 107,50.

LE **THERMOGÈNE**
ENGENDRE LA CHALEUR

ET COMBAT
TOUX - MAUX DE GORGE - GRIPPE
DOULEURS RHUMATISMALES & NÉVRALGIQUES
La boîte 4 frs dans toutes les pharmacies.

LES
PILULES DUPUIS
sont **antiglaireuses**
Elles débarrassent l'estomac du mucus (glaires) qui séjourne et qui est une gêne au parfait équilibre digestif.

9569

MARCHÉ DES COTONS

DU SAMEDI 16 JANVIER

LE HAVRE. — Janvier, 381,50 ; février, 382,50 ; mars, 386,00 ; avril, 388,50 ; mai, 393,00 ; juin 393,50 ; juillet, 398,50 ; août, 399,00 ; septembre, 398,00 ; octobre, 397,50 ; novembre, 397,50 ; décembre, 400. — Tendance : calme.

LIVERPOOL. — Hausse, 4 à 8 pence.

UNION MUTUELLE DES BLESSÉS DE LA TÊTE DE LA RÉGION DU NORD DE LA FRANCE

On nous communique :

« L'Union mutuelle des blessés de la tête de la région du Nord de la France est une association spécialisée créée : 1° pour la défense et les revendications des droits tout spéciaux de ces mutilés de guerre ; 2° pour les aider en cas de maladie, d'infortune ou de détresse.

Cette société de secours mutuels, de défense et d'entr'aide a été approuvée sous le N° 2363 par arrêté ministériel du 26 janvier 1934 (Journal Officiel du 7 février 1934).

Elle est affiliée à l'Association générale des mutilés de la guerre, groupement national reconnu d'utilité publique par décret du 30 décembre 1922, qui compte actuellement plus de 130.000 membres.

Les mutilés de guerre rentrant dans la catégorie des blessés de la tête ou atteints d'affections nerveuses tels que : trépanés, blessés crâniens, commotions, sourds, mutilés des yeux, blessés du nez, ont tout intérêt à venir grossir les rangs de cet important groupement où ils seront renseignés convenablement pour obtenir leur juste droit.

Le président fondateur de l'Union se tient à la disposition de tous ses camarades de combat pour les mettre au courant de la circulaire 0677 A.D., qui est très intéressante pour beaucoup d'entre eux, également pour l'application intégrale du statut des grands mutilés de guerre et des barèmes d'invalidité.

D'autre part le Conseil d'administration de l'Union poursuit ces démarches en haut-lieu pour l'obtention :

1° du taux d'invalidité de 100 % pour tous les blessés de la tête, reconnus implaçables ;

2° d'une allocation spéciale permanente compensatrice pour tous nos camarades qui se voient refusés systématiquement tous les emplois réservés et obligatoires des mutilés de guerre ;

3° de l'application du taux d'invalidité de 100 % à tous les épileptiques pour cette seule infirmité, et, d'autres revendications très justes et équitables.

De notre nombre, découlera notre force agissante qui saura mener à bien et jusqu'à complète satisfaction, tout ce que nous sommes en droit de revendiquer.

Camarades blessés de la tête, des yeux, de l'oreille, du nez, commotionnés de la région (Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme, Oise), adhérez en masse et faites adhérer en intensifiant la propagande autour de vous.

Pour tous renseignements et adhésions prière de s'adresser à M. Georges Ghys, président-fondateur 31, rue des Tanneurs à Lille (Nord), où se tient journellement la permanence (joindre timbre pour réponse) ».

UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DES AVIATEURS DE LA LIGNE TOULOUSE-SANTIAGO-DU-CHILI MORTS EN SERVICE

On nous communique :

« Sous le haut patronage de M. Pierre Cot, Ministre de l'Air, un Comité composé de l'ensemble du personnel navigant de la ligne France-Amérique du Sud, de la Compagnie Air France, vient de se former pour l'érection à Toulouse d'un monument commémoratif à la mémoire et à la gloire de tous les pilotes, radiotélégraphistes et mécaniciens navigants qui ont donné leur vie pour la création, le développement et la persistance de la ligne Toulouse-Santiago du Chili.

» Ce Comité, veut, dans un égal sentiment de devoir et de piété, réaliser l'œuvre que le grand Mermoz avait lui-même entreprise l'an dernier. C'est en effet, le chevaleresque Mermoz qui voulait que se dresse à Toulouse, tête de ligne France-Amérique du Sud, dans l'orientation du trait de départ, un monument splendide sur le socle duquel seraient gravés les noms de tous les aviateurs qui sont morts pour cette grande et noble entreprise française.

» Héritier de la plus généreuse des pensées, le Comité qui vient de se former ne fait qu'exécuter la volonté du héros disparu. Mermoz lui avait si bien tracé la voie qu'il avait fait toutes les démarches nécessaires auprès des autorités nationales et locales et désigné, d'accord avec elles, l'emplacement.

» La France entière partagera le respect de cette pensée, s'associera à cet effort et trouvera dans l'application de cette volonté l'occasion de rendre à la mémoire de Mermoz, le plus fidèle et le plus fervent des hommages ».

LES **MALADIES DE LA FEMME**
sont soignées préventivement et curativement
par les **plantes**
et les **extraits d'organes**
contenus dans
l'Homéodraineur
NORILIANE

Remède homéopathique d'une merveilleuse efficacité préparé
d'après des formules expérimentées avec grand succès par de nombreux Médecins homéopathes des plus réputés de l'heure actuelle

Aucun traitement des maladies de la femme ne donne de meilleurs résultats.
Remède de la période menstruelle, NORILIANE régularise les "époques", calme les douleurs dont elles s'accompagnent souvent et supprime toutes les pertes anormales.
Remède du retour d'âge, NORILIANE fait disparaître les bouffées de chaleur, les vertiges, toutes les gênes fonctionnelles causées par la suppression de la fonction ovarienne et facilite ce passage toujours accidenté de la vie féminine.
Remède de la puberté, NORILIANE fait supporter sans trouble cette secousse qui transforme la fillette en jeune fille.
A base de plantes et d'extraits organiques, sélectionnés, choisis et contrôlés par l'expérience, ce remède peut être pris par toutes les femmes sans aucun inconvénient. **Noriliane c'est le médicament de l'équilibre utérin !**

Le flacon : 12 francs, pour un mois de traitement.
Dans toutes pharmacies ou
PHARM° HOMÉOPATHIQUE DE L'EUROPE
31, Rue d'Amsterdam - PARIS-8°
C. C. Postaux 2057-42 Paris
Envoi gratuit et franco de la brochure: "Une Médecine qui guérit", pour vous documenter sur l'Homéopathie et les Homéodraineurs.

COMMISSION HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD

Voici l'ordre du jour de la prochaine séance de la Commission, qui se tiendra le 25 janvier :

1. Lecture du procès-verbal ; 2. M. Emile Raoust, trésorier : Rapport financier ; 3. M. Jules Duvivier : « Les Fortifications de Dunkerque. Documents inédits du Maréchal Vauban » ; 4. M. Pierre Turpin : a) « Documents figurés inédits sur l'ancienne Abbaye de Cysoing, aux Archives de Roubaix » ; b) « Deux tableaux du Musée de Lille : Identification du sujet ».

Imp. du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille.
Le Gérant : Emile GEST

BOURSE DE LILLE DU 16 JANVIER 1937

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	515	545
— Part	420	...
Aniche	180	1247
Anzin	658	650
Béthune	5275	5290
— 10e	523	524
Blanzy	628	630
Bruay	2080	2100
— 10e	210	212
Carvin	1460	1500
Clarence	288	289
Com. Fourch	375	370
Courrières	270	270
Crespin	35	40
Dourges	745	750
Escarpelle	1935	2010
Frankenholz	18	...
Gouy-Servins	...	...
Lens	377 50	382
Liévin	216	217
— C. 80 ac	8550	8425
Ligny-lez-Air	55	80
— Part	55	57
Marles 70e	515	510
Nord d'Alais	242	...
Ostricourt	1071	1063
Thivencelles	115	122
Vicoigne	565	575
MÉTALLURGIE		
Bl.-Misseron	90	...
Ac. Longwy	500	503
Ac. Nord	291	295
Sam. et Mse	390	371
Etabl. Arbel	352	...
Chant Fr.	142	141
At. C. N Fr.	555	537
B. St-Vaast	280	300

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Constr Méc.	200	214
Delat-Frouar	110	...
Den. Anzin	1525	1490
Escaut Capl.	407	...
Fives-Lille	900	900
Mar et Hom	527	527
Nord et Est	675	677
Met. Fr-Bel.	1853	1870
Jeumont	495	504
— Part	850	950
Lonv. et Rec	1370	1380
Peugeot	645	700
Ryo-Catteau	...	...
St-Am. (F.-L.	2100	...
Sen. Maub.	906	876
PÉTROLES		
Fr.-Polon.	155	...
Grabownika	26	45
— Part	165	175
Lille-Bonnier	250	...
— prior.	470	460
Pechelbronn.	260	...
Raf. Pét. Nd.	90	90
Silve Plena	138	140
— Part	420	...
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agach	475	478
Cot. St-Quen.	89	...
Czentochovi.	338	...
Fil. Filt. Fr.	460	...
Industr. Tex.	1230	1210
— Jouiss	710	725
Le Blan	400	...
Lyon sole ar.	245	...
Sains Frères	220	...
Tiberghien	840	340

VALEURS	C. préc.	C. du J.
VALEURS DIVERSES		
Créd. Nd ex.c.	318	322
Solinest	160	157
Un. d. Mine	217	...
Elec. L.-R.-T.	192	...
Art. F. et L.	315	...
Béthunoise	265	257
El. et G. Nd.	478	483
El. Nd-Ouest	745	...
En. El. N. F.	420	431
Hersin-Coup.	320	330
Billy-Mon. A	360	363
Billy-Mon. P.	3150	3150
Cim. Boulonn	160	160
O. C. H. d. N.	172	172
C. Franç. (n.	2380	2415
Mat. C. Lots	207	218
Pollet Cheus	722	737
Tuil. Beauv.	526	...
Engr. Auby	157	162
Gl. Verr. sp.	4085	4100
Kali Ste-Th.	1862	1877
Kuhlmann	765	788
Saint-Gobain	2050	2145
C. Libercourt	200	...
Gl. An. Anc.	720	...
Asturienne	220	219
La Lucette	298	...
Mokt et Hed.	5520	5525
Tekkah	1500	...
Zincs Silésie	200	213
Béth. d'Alim	302	...
Bras. C.N.F.	274	265
Motte-Cord.	530	540
Falc. St-Am.	705	...
Peyrissac	180	...

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %, 435 ; 1923 8 %, 455 ; 1926 7 % (janvier-juillet), 475 ; 1926 7 % (mars-septembre), 490 ; 1927 7 %, 485 ; 1931 4 % (bon 500), 416 ; 1935 5 % (remb. à 1.000), 900 — Département du Pas-de-Calais 1926 8 %, 488 ; 1929 5 %, 798. — Roubaix 1931 4.50 %, 670. — Crédit National 1920 5 %, 470, 1921 6 %, 500, 1922 6 %, 500 ; 1923 6 % (février-août 500 ; 1923 6 % (avril-octobre), 500 ; 1934 5 %, 900 — Eglises Dévastées (Group. de Reconst.) 1928 6 %, 436 ; 1928 5 %, 870 ; 1931 4 %, 685. — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 8 %, 460 ; mars 1931 4 %, 725 ; juin 1931 4 %, 700 ; août 1931 4 %, 710. — Eaux du Nord 5 %, 738. — Artésienne de Force et Lumière 1931 5 %, 668. — Energie Electrique du Nord de la France 1931 4.50 %, 667. — Gaz et Electricité (Cie Gle de) 5.50 %, 763. — Interbrabant 4.50 %, 860. — Lilloise de Moteurs 1930 5 %, 665. — Senelle-Maubeuge 1930 4.50 %, 635 ; 1931 4.50 %, 1350. — Colonnière de Fives 4.50 %, 524. — Frémaux (Filatures) 5 %, 560. — Lainière de Roubaix 6.50 %, 721. — Société de Filatures (Anc. Ets Desurmont et Fils), 561. — Chicorées Supérieures (Société Industr.) 5 %, 920. — Eternit 5 %, 900. — Finalens 5 %, 677 — Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France 4,50 %, 730. — Immobilière de l'Artois 4.50 %, 689. — Industrielle et Agricole de la Somme 8.50 %, 360. — Produits Chimiques du Marly 4,25 %, 667. — Beeringen 5 %, 735. — Bruay 1932 5.50 %, 800. — Liévin 1928 5.50 %, 417 ; 1931 5 %, 800.

COUPONS ANNONCÉS

18 Janvier. — Blanchisserie et Teinturerie de Thaon (action). N° 1. Coupon brut, 4.117 ; nomin., 3.676 ; porteur, 2.132. (1/10e de part). N° 1. Coupon brut, 0,631 ; nomin., 0,517 ; porteur, 0,113.

22 Janvier. — Royal-Dutch (action ordinaire). N° 76. Coupon brut, 50 florins. — Royal-Dutch (dixième). N° 76. Coupon brut, 5 florins.

BOURSE DE PARIS DU 16 JANVIER 1937

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	74 85	75 60
3 % amort	78 50	78 60
3 1/2 % amor	87 85	...
4 % 1917	74 10	75
4 % 1918	73 10	74 50
5 % 1920	97	98 30
4 % 1925	93 50	93 50
4 1/2 % 1932 A	78 80	78
4 1/2 % 1932 B	78 10	78 25
O. Tr. 4 1/2 33	831	844
O. Tr. 5 % 35	823	823
Ch. F. Et. 4 %	334	334
— 5 %	341	341
P.T.T. 5 % 28	408	418
— 4 1/2 % 29	392	895
Bons Auriol	104 75	...
Certific. or	24	...
Bons du Tr 4 1/2 % 1933	888	890
Cais. aut. 4 1/2	778	780
Crédit Nat. 5 % 1919	490	491
5 % 1920	467	472
Juillet 1922	485	492
Janvier 1923	494	500
Juin 1923	493	496
Janvier 1924	499 50	500
5 % 1932	525	536
4 1/2 % 1932	880	882
5 % 1934	900	904
Dép. N. 6 % 21	439	446
Banq. de Fr.	8250	8350
Soc. Génér.	742	748
Ch. F. Est	612	625
— Lyon	745	760
— Midi	615	630
— Nord	793	800
— Orlé	718	724
Métropolitain	1220	1240
Elect. Paris	760	780
El. G. du No	479	480
En. El. N. F	385	435
Thom. Houst	215	224
Nord-Est.	665	670
Schneider	1500	1510
Tréfil. Havre	1025	...
Béthune 10e	520	525
— act.	5275	5299
Courrières	265	274

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
Lens	370	372
Marles	498	505
Vicoigne	557	575
Boléo	180	181
Kali Ste-T. 10	1860	1875
Kuhlmann	770	780
Peugeot	637	690
Pollet Chaus.	720	725
Egypte unif.	2221	2226
Japon 1907	1638	1632
Russe consol.	16	18 25
Royal Dutch	48800	48700
Sucr. Egypte	710	715
El. Lille-R.-T	189	183
Cot. St-Quent	105	...
Le Blan et Cie	420	...
Saint-Frères	205	194
Ac. Longwy	505	499
Ac. du Nord	295	299
Ac. Paris-Out	750	770
A. Sam.-Mse	360	...
Arbel	392	420
Chan. France	140	...
Cons. N.d Fr.	540	210
Constr. Méc.	210	...
Fives-Lille	890	895
Jeumont act.	499	510
F. B. M. C. F.	1862	1889
Den.-Anzin	1538	1505
Louvroil	1374	1385
Sen.-Maub.	905	895
Aniche	1180	1250
Anzin	635	645
Blanzy	610	...
Carvin	1425	1490
Dourges	735	750
Ligny-l-Aire	51	...
Ostricourt	1046	...
Lille-Bonn. p	485	470
— o.	282	274
Verr. Aniche	747	774
Cim. Franç.	2400	2374
Cim. Boulon	163	...
C. O. Ste-B.	4025	3970
Bokanowski	112	...
Mars. de créd	520	520
Zincs Silésia	176	188
Astur. Mines	214	220
St-Raphaël	6500	6700

VALEURS	C. préc.	C. du J.
BANQUE COMPTANT		
Bruay	2085	2070
Clarence	280	275
Liévin cp 30	6600	6525
La Lucette	328	300
Tubize	170	...
PARQUET TERME		
Banq. de Fr.	8250	8400
Banq. Paris	1528	1544
Un. Paris	618	601
Comptoir Na.	829	880
Crédit Fonc.	2900	2925
Crédit Lyon.	1782	1735
Pennaroya	360	368
Gafsa	902	908
St-Gobain	2093	2160
Citroën	737	800
Say	764	778
Fonc. Egypte	4630	4630
Wag.-Lits	91	90
Central Mine	3200	3196
Montecatini	187	188
Rio-Tinto	2330	2297
Norv. Azot.	1418	1408
BANQUE TERME		
Albi	526	532
Astra Rom.	140	140
Bruay 10e	210	218
Caoutchoucs	237	237
Chartered	254 50	252
Concordia	90 25	92
De Beers ord.	1685	1714
Goldsfields	593	582
Huil. de Pét.	308	308
Jagersfont.	273	290
Liévin Act.	223	218
Malacca ord.	281	280 50
Mexic. Eagle	165	164 50
Gr. Lacs Air.	916	920
Randmines	989	...
Shell Transp.	732	730
Silva Plana	132	130 50
Tanganyka	105	104 50
Tharsis	340	341
Vieill. Mont.	2390	2450

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 368 ; 1875, 456 ; 1876, 480 ; 1892, 225 ; 1894-96, 225 ; 1898, 267 ; 1899, 258 ; 1904, 260 ; 1910 2 3/4, 223 ; 1910 3 %, 219 ; 1912, 243,50 ; 1928 5 %, 723 ; 1929 4 1/2, 729 ; 1930 4 %, 686 ; Emprunt à lots 1930 4 %, 695 ; 1931 4 %, 657 ; Fortif. 4 %, 636 ; 1932 4 1/2, 721 ; 1934 5 1/2 %, 892 ; 1934 5 %, 710 ; 1935 5 %, 897.

Foncières : 1879, 561 ; 1883, 346 ; 1885, 288 ; 1/5, 57,50 ; 1895, 312 ; 1903, 297 ; 1909, 147,50 ; 1913 3 1/2 %, 300 ; 1913 4 %, 436 ; 1930 4 1/2 %, 669. **Communales** : 1879, 555 ; 1880, 549 ; 1891, 250 ; 1892, 309 ; 1899, 282 ; 1906, 285 ; 1912, 147 ; 1926, 544 ; 1927, 489 ; 1929, 805 ; 1930 4 %, 652 ; 1931 4 %, 671 ; 1931-32, 660 ; 1932, 684 ; 1933 5 %, 730 ; 1934, 905 ; Panama oblig., 138.

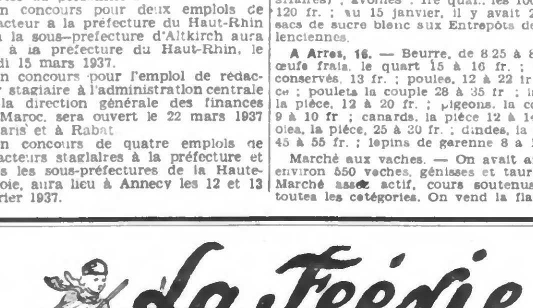

28

Je dis simplement :

— Alors ?...

Mais, dans cet alors, je sens qu'il doit y avoir, dissimulées, pas mal de choses qui n'échappent pas à André.

Il me répond, les dents serrées :

— Soyez tranquille, Germaine, je n'ai rien oublié de nos conventions. Je n'ai pas l'intention de vous importuner longtemps, et, si je suis ici, c'est que, réellement, les circonstances m'y ont obligé.

Je lui indique un siège

— Je vous écoute :

— Nous sommes encore à trois jours de la cérémonie qui doit nous lier aux yeux du monde. Nous avions pris, l'un envers l'autre, certains engagements, desquels nous nous étions promis de ne pas nous écarter. Il y a un de ces engagements que je suis, aujourd'hui, dans l'impossibilité de tenir. Loyalement, je viens vous le dire. Si vous jugez que votre pacte est, de ce fait, annulé, j'accepterai votre décision, quelle qu'elle soit, sans même la discuter.

Je le regarde dans les yeux. Mon visage non plus ne doit, en ce moment, exprimer aucune douceur.

Je dis seulement :

— Et c'est ?

— Je ne puis partir, tout de suite, pour l'Indo-Chine.

— Ah !

Un silence profond nous permet d'entendre, distinctement le tic tac entêté de la pendule, et l'éclatement sec des brindilles dans le foyer.

André reprend, le premier, la parole :

— Si ce contretemps vous paraît de nature à modifier nos accords, dites-le moi. Je peux, en vous quittant, passer à l'étude de Me Gerroux et le prévenir.

Je ne reponds pas directement à sa question.

— Est-il indiscret de vous demander quel est le facteur nouveau ?...

Il sourit, avec cet air désabusé qu'il a souvent.

— J'allais vous fournir toutes explications, même si vous ne l'aviez pas demandé, car j'ai le vif désir de me justifier à vos yeux.

« Vous savez que je suis rentré en France afin de recueillir une succession que des héritiers me contestent. Jusque-là, rien que de très simple. Ma présence a été jugée indispensable par mes hommes d'affaires. Après avoir convenu avec vous mon départ, j'ai résolu d'abandonner, purement et simplement, cette succession. Je pensais pouvoir me libérer ainsi. Il n'en est rien.

Je ris nerveusement.

— Je ne comprends pas ?

— Vous allez comprendre. Les héritiers ont engagé la procédure de telle sorte que mon honorabilité et ma bonne foi sont suspectées. Mon premier devoir est de défendre mon nom. Cette question passe avant toute autre. Le fait de renoncer à mes droits, en ce moment, équivaudrait à une défaite. Ce serait me reconnaître des torts. A aucun prix je ne puis l'admettre. Ma justification sera facile, mais je dois l'entreprendre moi-même, et en France. Voilà pourquoi, Germaine, malgré mes engagements envers vous, je me trouve dans l'impossibilité de m'embarquer au jour dit.

— Je comprends.

— Je suis venu vous faire part de ce contretemps. Grâce à Dieu, je suis informé avant le jour du mariage. Je vous fais juge. Décidez. Quant à moi, je décline toute responsabilité.

Comme un éclair, la vision du désespoir de Jean et de Lucette traverse mon esprit. Les avoir laissés ainsi échafauder leur bonheur, et, tout à coup, le renverser d'un revers de main, comme un château de cartes ! Etre seule à prendre le poids énorme de ces deux désespoirs, c'est impossible !

Tout haut, je répète :

— C'est impossible.

— Dois-je passer chez Me Gernoux ? demande André en se levant.

Je lui fais signe de se rasseoir

— Attendez.

Nous demeurons ainsi, un moment, écrasés, rien rien trouver à dire, puis je reprends :

— Tout à l'heure, quand, suivant ma pensée, j'ai dit, malgré moi, tout haut : « C'est impossible », je crois que vous avez mal compris.

— Ah ! peut-être.

— Ce qui est impossible, Andre, ce n'est pas que ce mariage, que je ne sais comment qualifier, s'accomplisse. Non, c'est, maintenant, qu'il n'ait pas lieu. Quant à moi, je suis, ces jours-ci, je vous l'avoue, très déprimée, et dans l'impossibilité complète d'entrer en lutte avec qui que ce soit, de faire de la peine à qui que ce soit. La paix, entendez-vous, je l'achèterai à n'importe quel prix, mais j'en ai besoin et je la veux...

Je me tais, un instant, mon cœur s'est mis à battre si tumultueusement qu'il arrête les paroles sur mes lèvres. Je fais un effort pour ajouter :

— Que me proposez-vous ?

Je dois être devenue terriblement pâle, car les yeux d'André s'ombrent d'une inquiétude.

Il murmure, entre ses dents, si bas que je l'entends à peine :

— Faut-il que vous me détestiez ! !...

Je ne relève pas ses paroles et il reprend :

— Ce que je vous propose, le voici : Je ne puis partir pour l'Indo-Chine comme je vous l'avais promis, je vous ai dit pourquoi tout à l'heure. Mais, le soin que je mettrai à m'écarter de vous équivaudra presque à un départ. Je vous le jure, et vous en donne ma parole d'honnête homme, je m'efforcerai tellement de ne pas me trouver sur votre route, que je vous semblerai disparu pour toujours.

Je dis avec une froideur glaciale :

— Et cet état de choses durera ?

— Un mois. Deux au plus. Trouvez-vous que ce soit acceptable ?

J'incline la tête sans parler.

Il me tend loyalement la main.

— Germaine, j'aurai encore un mot à vous dire.

— Je vous écoute.

— Me répondrez-vous en toute sincérité ?

— Je le regarde, surprise.

— Je vous comprends mal.

— Je vous demande de me dire, avec votre belle franchise, si vous avez une arrière-pensée concernant les explications que je viens de vous fournir ?

— Aucune.

— Je craignais que vous ne pussiez me suspecter d'avoir inventé cette histoire, dans le but de quitter moins vite la France, et que vous ne missiez en doute ma bonne foi.

Spontanément, je réponds :

— La pensée ne m'en est même pas venue.

Une expression très douce éclaire son visage. Il me dit :

— Votre loyauté est telle que vous ne sauriez supposer que cette qualité pût manquer à d'autres ; c'est une très belle chose, Germaine.

Et me tendant une seconde fois la main :

— Au revoir, dit-il.

— Au revoir, André.

XXIX

Les mariages ont été célébrés aujourd'hui. André et moi, nous sommes demeurés les derniers auprès de Me Gerroux. Au sujet de la dot qui nous est, comme les autres, adjugée, il a fallu prendre une détermination. Nous avons décidé de la consigner, pour le moment, à l'étude du vieux notaire. Plus tard, nous verrons ce que nous devons faire de cet argent qui, moralement, ne nous appartient pas.

Lucette et Jean sont allés cacher leur bonheur au milieu des sapins, dans le paysage neigeux, au fond du chalet tranquille. Dans quelques jours ils partiront tous deux pour Lausanne, où les yeux de notre frère seront bientôt complètement et définitivement guéris. Nous en avons la certitude, aujourd'hui : nos enfants chéris sont enfin heureux, grâce à notre sacrifice.

Assise dans l'étude, je constate, avec une certaine amertume, que les bonnes actions ne portent pas toujours avec elles leur récompense. Je pensais trouver dans l'abandon momentané que je fais de ma personnalité et de l'exercice de ma volonté une plus grande somme de joies. Au contraire, je dois le reconnaître, de ma vie je ne me suis sentie si malheureuse. Est-ce l'effet de ma dépression nerveuse ? Est-ce la vue du bonheur des autres ? Ce bonheur, c'est un peu nous qui l'avons fait, André et moi, et j'espérais en recueillir au moins les miettes.

(A suivre).